

## **Séance du 22 novembre 2021**

*L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MOUSEL Patrice, Maire.*

*Présents : tous les conseillers municipaux sauf M. GAIDOZ Hervé, Mme HECQUET Anne, Mme MONTCHANIN Ophélie, ALMEYER Séverine absente excusée ayant donné procuration à Mme POCQUET Anne-Marie.*

*Madame Nadia DOUSSAINT a été élue secrétaire de séance.*

### **Adoption de la séance du 18 octobre 2021**

*L'assemblée approuve la séance du 18 octobre 2021 à raison de  
16 pour*

#### **N° 60-2021**

#### **Choix des entreprises pour la construction d'une salle de sport 15 pour, 1 contre (Mme Anne-Marie POCQUET)**

*Le maire expose à l'assemblée le compte-rendu des travaux de la commission d'aide à la décision qui s'est réuni le vendredi 19 novembre à 16h00 :*

*47 entreprises (tous corps des métiers confondus) ont communiqué une offre sur la plateforme « marchés sécurisés ».*

*Le maire indique le montant estimatif des travaux à savoir : 859 334.50 € H.T.*

*Les critères de sélection sont les suivants :*

- *80 % pour le prix*
- *15 % pour la valeur technique*
- *5 % pour le délai de travaux*

*Après l'analyse des offres , Monsieur le Maire propose de retenir les offres suivantes suivantes :*

<b>Lot</b>	<b>Nature des prestations</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>
01	<i>Terrassement généraux, assainissement, VRD, espaces verts</i>	<i>SAS RICHARD</i>	<i>67 178,50 €</i>
02	<i>Gros œuvre</i>	<i>Offre inacceptable</i>	<i>Infructueux</i>
03	<i>Charpente métallique, bardage, couverture, étanchéité, zinguerie</i>	<i>Offre inacceptable</i>	<i>Infructueux</i>
04	<i>Menuiseries extérieures</i>	<i>SARL SAM METAL</i>	<i>14 520,00 €</i>

05	<i>Cloison, doublage, isolation, faux plafonds, menuiseries intérieures</i>	<i>SAS FACON BOIS SOCIETE NOUVELLE</i>	<i>28 501,23 €</i>
06	<i>Carrelages, faïences</i>	<i>SARL CORPOBAT DG</i>	<i>8 677,12 €</i>
07	<i>Peinture</i>	<i>SARL CORPOBAT DG</i>	<i>8 349,83 €</i>
08	<i>Electricité, VMC</i>	<i>SAS MOSCA</i>	<i>44 399,00 €</i>
09	<i>Plomberie, sanitaire</i>	<i>Pas d'offre</i>	<i>Infructueux</i>
10	<i>Sol sportif</i>	<i>SAS ART DAN ILE DE FRANCE</i>	<i>64 378,27 €</i>
11	<i>Equipements sportifs</i>	<i>SAS NOUANSPORT</i>	<i>11 500,00 €</i>
12	<i>Panneaux photovoltaïques</i>	<i>SAS FRANCE SOLAR</i>	<i>79 500,00 €</i>
	<b><u>TOTAL</u></b>		<b><u>327 003.95 €</u></b>

*Après délibération, l'assemblée décide de retenir les propositions ci-dessus, de relancer une procédure pour les 3 lots déclarés infructueux et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.*

**N° 61-2021**

***Suppression d'un poste d'attaché principal  
16 pour***

*Vu le Code général des collectivités territoriales ;*

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;*

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34.*

*Sur le rapport de l'Autorité territoriale et après avoir délibéré ;*

**Décide**

*la suppression au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'attaché principal à 35 heures hebdomadaires ;*

*- la présente modification du tableau des effectifs prend effet à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021.*

*Le Maire,*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Informations et questions diverses :

- Charte pour la présentation de la biodiversité et du patrimoine naturel du Grand Reims : suite à l'adhésion à la charte du Grand Reims par délibération 41/2019 du 25 septembre 2019, il est proposé à la commission fleurissement de préparer un projet de plantation d'arbres dans différents endroits de la Commune. Monsieur Hautavoine propose de réfléchir à la plantation de jolis arbres. Il est précisé que les aménagements urbains sont pris en charge dans le programme. Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 50% par le Communauté Urbaine du Grand Reims.
- Madame Pocquet réclame l'installation de plus de poubelles. Le Maire lui fait remarquer que, dans certaines communes, les poubelles ont été entièrement supprimées. La commission communication, environnement, écologie et développement durable va réfléchir à cette demande.
- Un courrier de remerciement pour le versement d'une subvention est diffusé.
- Vide-dressing : 25 exposants ont participé au vide-dressing qui était donc complet. Un bilan positif est dressé pour cette première organisation.
- Marché hebdomadaire : les commerçants sont satisfaits avec en moyenne 7 à 8 exposants par semaine.
- Agendas : la maquette est terminée et comprend 27 annonceurs. Seules la couverture et quelques photos changent par rapport à la version 2021. La distribution sera faite mi-décembre.
- Cimetière : Monsieur Griffon signale qu'il ne reçoit que des compliments sur l'entretien du cimetière. Il précise également qu'il va falloir réfléchir à une solution pour entretenir le cimetière au moment de la suppression des produits phytosanitaires.
- Une réunion avec le responsable de la voirie de la Communauté Urbaine du Grand Reims est programmée pour échanger sur les projets d'implantation de deux méthaniseurs.
- Monsieur Hautavoine souhaite connaître les règles de consultation des permis de construire. Il lui est répondu que les permis sont consultables en mairie après leur validation et lui est précisé que le délai d'opposition aux tiers est de 2 mois.
- L'installation des décorations de Noël est en cours.
- Lors du Conseil Municipal des jeunes, un parent s'est plaint du comportement de certains jeunes qui font du rodéo à proximité du Parc. Il lui a été conseillé de se rapprocher de la Gendarmerie.
- Le prochain conseil est prévu le lundi 21 décembre prochain à 19h15.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h15.

Suivent les signatures :

MOUSEL Patrice :

LIESCH Jean-Michel :

DOUSSAINT Nadia :

GRIFFON Pol :

DOBIGNY Myriam :

RICHARD Daniel :

GAIDOZ Hervé :

Absent

JÉZÉQUEL Marie-Annick :

*CHARBEAUX Armelle :*

*NOEL Sandrine :*

*LOPES Sébastien :*

*HECQUET Anne :*  
*Absente*

*MASSICOT Fabien :*

*DAVIAUD Jérôme :*

*MONTCHANIN Ophélie :*  
*Absente*

*COTTARD Gwenaëlle :*

*HAUTAVOINE Gérard :*

*POCQUET Anne-Marie :*

*ALTMAYER Séverine :*  
*Absente excusée ayant donné procuration à Anne-Marie POCQUET*